



Vivre une aide au discernement en Communauté Locale

Visée : Percevoir la grâce spécifique du compagnonnage.

Une personne souhaite soumettre à la Communauté une aide au discernement.

Ce n'est pas un choix communautaire car ce choix est personnel. La personne fera son choix, seule, mais sera éclairée par l'apport de ses compagnons.

1- Quelques pistes (non exhaustives) pour aider cette personne à préparer son partage :

- Déposer ce choix devant Dieu pour qu'Il puisse m'éclairer.
- Poser l'alternative du choix en termes clairs et précis. Il s'agit bien de choisir entre deux choses bonnes celle qui sera la meilleure pour moi, à ce moment-là de ma vie.
- Exposer les enjeux du choix, les raisons qui me font pencher pour une solution puis pour l'autre. De même exposer les résistances, les peurs, les freins...pour chacun des deux choix possibles. Prendre au sérieux les résistances. Elles ne sont pas forcément le signe qu'il faut renoncer à cette solution. Sont-elles surmontables invitant à un lâcher prise, ou à plus de confiance, ou de courage, etc...
- Dire les sentiments qui m'habitent en pensant à l'une ou l'autre des alternatives.
- essayer de discerner là où je trouve plus de vie et qui conduit à du plus large ou au contraire là où il y a un sentiment d'étroitesse, de peur, de tension, etc...
- Regarder s'il y a une alternative qui rejoint plus le fil conducteur de ma vie.
- Y a-t-il des situations ou des paroles de Jésus qui s'accordent avec ce que j'essaie de discerner? Comment cela me parle-t-il ?

2- La réunion

- Temps de prière autour d'un texte biblique (par exemple, les Béatitudes ou l'abandon à la providence ou Jésus qui se retire pour prier avant de choisir ses disciples ou etc...). On prendra aussi le temps d'invoquer l'Esprit Saint pour ce temps de réunion. On peut aussi demander la grâce de l'indifférence pour accueillir ce que va présenter la personne sans à priori de départ.
- La personne qui demande de l'aide pour un discernement expose sa préparation.
- Temps de silence : chacun reprend ses notes et prépare le tour de l'interpellation. Il ne s'agit pas de donner un conseil ou ce que je choisirais à la place de l'autre mais seulement d'apporter des éléments (questions, échos en moi, etc...) qui aideront mon compagnon à poser un choix plus libre. Je peux :
 - demander un éclaircissement.
 - dire, avec mes mots, ce que j'ai entendu (reformulation).
 - dire le ou les enjeux que je perçois (ils peuvent être différents de ceux exposés par la personne).

- dire ce qui me semble aller dans le sens de ce que je connais de la personne.
 - dire les éventuels combats que je perçois.
 - poser une question qui aidera la personne à trouver plus de liberté pour choisir.
 - etc,
- La personne n'est pas obligée de répondre à toutes les questions posées. D'une part, elles ne sont pas toutes pertinentes, d'autre part, elle peut les emmener avec elle et tenter d'y répondre par la suite. Ce sont des questions pour elle et non pour le groupe.
 - Temps de l'évaluation : comment ai-je vécu ce temps ? Ai-je été à l'écoute ou au contraire centré sur moi et sur ma manière de considérer ce choix?

Autre ressource :

- **Fiche « Aide au discernement personnel en communauté locale » :**
http://www.cvxfrance.com/wp-content/uploads/2015/04/AIDE_AU_DISCERNEMENT.pdf

Date : Décembre 2016